1.1.1

63760

COMMUNE DE FERLENS

PLAN DES ZONES

Moudon, le 5 février 1981.

Lo Nicod
géom. off.

Nota: ce plan abroge le plan des zones approuvé par le Conseil d'Etat le 3 novembre 1964

1) Approuvé par la Municipalité le 2 février 1981. Le Syndic: Le Secrétaire: Prochet M. Jacques Pasche	2) Soumis à l'enquête publique du 24 février 81 au 26 mars 81. L'attestent, au nom de la Municipalité. Le Syndic: Le Secrétaire: Prochet M. Jacques Pasche
3) Adopté par le Conseil Général dans sa séance du 25 mai 1981. Le Président: Le Secrétaire: E. Brouillet Pasche	4) Approuvé par le Conseil d'Etat du CANTON DE VAUD Lausanne, le 12 AOUT 1981. L'atteste, le Chancelier:

LEGENDE
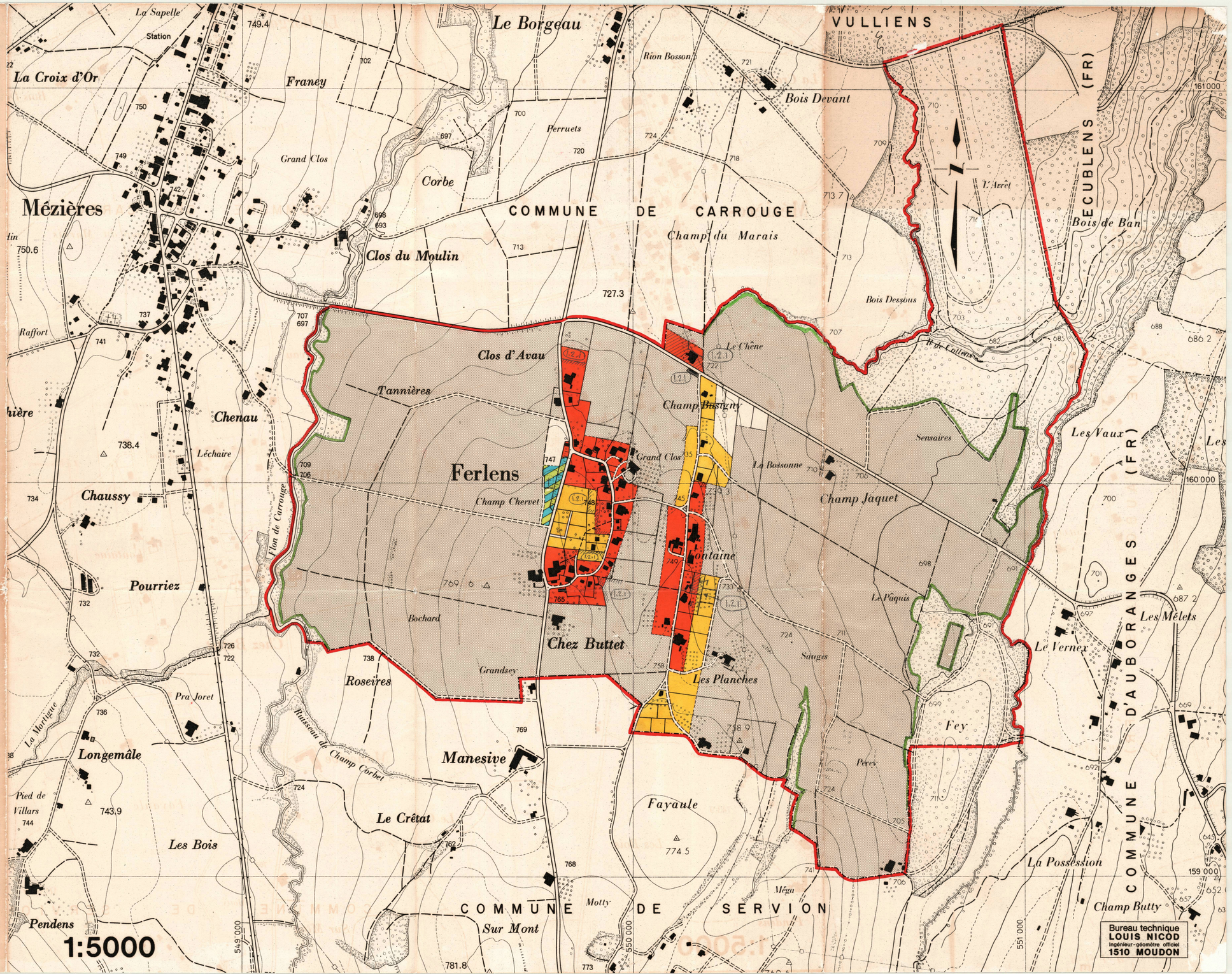
- Zone du village
- Zone de villas
- Zone de verdure et de constructions d'utilité publique
- Zone intermédiaire
- Zone agricole
- Aire forestière
- Limite de territoire